

## Nancy et Ferré Hotels se réconcilient pour redorer le Grand Hôtel de la Reine

by La Gazette - lundi, janvier 26, 2015

<http://correspondances.fr/nancy-et-ferre-hotels-se-reconcilient-pour-redorer-le-grand-hotel-de-la-reine/>

**Laurent Hénart, maire UDI de Nancy, et Didier Ferré, président du groupe Ferré Hotels, s'investiront conjointement dans la relance du Grand Hôtel de la Reine, 4 place Stanislas. Le protocole qui sera présenté au conseil municipal le 13 avril 2015 met fin à un contentieux juridique remontant à 2008, qui plaçait les deux parties dans l'impasse.**

Après des années de discorde, la mairie de Nancy et le groupe Ferré Hotels ont convenu fin janvier d'un vaste programme d'extension et de restauration du Grand Hôtel de la Reine. Implanté en bordure de la place Stanislas, au cœur du périmètre Unesco de Nancy, l'établissement gagnera 3 000 m<sup>2</sup> grâce à l'adjonction d'un autre bâtiment historique appartenant à la ville. L'hôtel doublera ainsi sa capacité pour la porter à 80 chambres environ et vise une cinquième étoile – une consécration que n'a pour l'heure obtenue qu'un seul hôtel lorrain.

L'annonce met un terme plusieurs années de conflit sans merci. En 2008, la ville a intenté une première procédure contre le groupe hôtelier, qui avait fermé son service de restauration. Elle a obtenu en première instance la résiliation du bail, mais a été déboutée en appel le 8 octobre 2014 par 5<sup>ème</sup> chambre commerciale de la cour d'appel de Nancy. La ville a aussitôt engagé un pourvoi en cassation tandis que le groupe Ferré intentait une action en justice pour réclamer une indemnité d'éviction.

*« Travailler à un projet commun »*

L'arrêt des procédures ne pourra intervenir qu'après validation du conseil municipal du 13 avril prochain. Le protocole conventionnel qui y mettra un terme débouchera soit sur la création d'une société d'économie mixte, soit sur la rédaction d'un bail de droit privé.